Ensemble, reconstruisons notre avenir



Robert HUGUENARD
candidat titulaire

Michel BASELGA
candidat suppléant

Union Pour la France - RPR-UDF

Elections législatives des 21 et 28 mars 1993

2e CIRCONSCRIPTION

Pendant plusieurs semaines, avec MICHEL BASELGA, *je vous ai rencontré chez vous, dans vos quartiers, sur les marchés, je vous ai écouté et, ensemble, nous avons parlé de vos inquiétudes, de vos espoirs. Une chose est aujourd'hui certaine: face au laxisme du pouvoir socialiste, vous attendez des hommes enfin responsables pour mener le redressement économique, social et moral de la France.*

Ce défi, je m'engage à le relever! Pour votre avenir et pour l'avenir de notre Pays, je souhaite faire partie de l'équipe du changement qui, aux côtés du futur gouvernement d'alternance, prendra **les mesures concrètes, réalistes, courageuses** *qu'impose la situation actuelle. Ces mesures, j'ai donc choisi de vous les présenter ici plutôt que de rester dans le vague et de m'en tenir à des déclarations de bonnes intentions.*

Ecouter, proposer, agir*: voilà comment j'accomplis mon rôle d'élu depuis dix ans aux côtés de* DOMINIQUE BAUDIS *et* MARC CENSI, *voilà comment j'exercerai mon mandat de Député, si vous me faites confiance, dès le premier tour, dimanche 21 mars.*

ROBERT HUGUENARD.

SECURITE RESTAUREE

Augmenter la présence des policiers et des gendarmes sur le terrain, et leur donner réellement les moyens d'assurer leurs missions.

Durcir la sanction pénale des crimes les plus graves et des récidivistes.

Faciliter les contrôles d'identité grâce aux documents infalsifiables (cartes d'identité et de séjour).

Accroître les moyens, et renforcer l'indépendance de la justice.

IMMIGRATION CONTROLEE

Adopter le code de la nationalité conférant des droits, mais aussi des devoirs.

Reconsidérer certains aspects de notre système de solidarité sociale.

Faire appliquer la loi à l'égard des situations irrégulières, des mariages blancs, du droit d'asile...

Arrêter l'immigration clandestine.

EMPLOI: PRIORITE N° I

Signer, avant juin 1993, un pacte pour l'emploi avec les entreprises et les régions, assurant leur engagement actif dans la formation, l'orientation et le recrutement, en contrepartie d'allégement des charges.

Rénover et décentraliser l'ANPE, grâce à sa transformation en agence de programmes et à la création d'agences régionales.

Engager une politique en faveur des PME-PMI: alléger les charges, simplifier les formalités administratives, encourager fiscalement l'épargne investie dans les fonds propres et dans la création d'entreprises.

Favoriser les créations d'emplois dans le secteur des services aux personnes (aide aux personnes dépendantes ou âgées) ou pour répondre à des besoins nouveaux (protection de l'environnement).

■ EDUCATION MODERNISEE

Accorder la priorité aux enseignements de base (lecture, écriture, calcul) à l'école primaire.

Donner plus de liberté et d'autonomie aux écoles, aux collèges et aux lycées.

Créer une véritable filière de l'enseignement professionnel et technique, requalifiant l'apprentissage.

Associer les entreprises à la formation professionnelle et à l'apprentissage, grâce à des incitations fiscales et sociales.

Assurer la décentralisation de l'enseignement supérieur, grâce à des universités concurrentielles et autonomes.

■ MONDE RURAL DEFENDU

Revoir la réforme de la PAC en restaurant le principe de préférence communautaire et le revenu agricole basé sur les prix.

Revoir l'accord préalable du GATT.

Réduire les coûts et charges sociales des agriculteurs.

Rejeter la jachère, en développant de nouvelles productions, comme les biocarburants.

Créer des zones de revitalisation rurale, et garantir le maintien des services publics en milieu rural.

Favoriser, par des avantages fiscaux, l'implantation de PME et de l'artisanat dans les zones rurales sinistrées.

■ ENVIRONNEMENT PROTEGÉ

Instituer un délit d'atteinte à l'environnement et prévoir des sanctions.

Mieux répartir les compétences de gestion et de protection des ressources naturelles entre Etat, Régions, Départements et Communes.

Appliquer strictement le principe suivant: «pollueur = payeur».

Responsabiliser chaque citoyen vis-à-vis du respect de l'environnement.

Régler le problème des ordures ménagères dans notre circonscription.

■ ECONOMIE ASSAINIE

Maîtriser les dépenses publiques de l'Etat et des collectivités locales afin de réduire le déficit.

Assurer la stabilité du franc grâce à l'indépendance de la Banque de France et à une politique budgétaire rigoureuse.

Diminuer les taux d'intérêts en concertation avec les pays de la CEE.

Augmenter les salaires, avec la prise en charge par l'Etat des cotisations familiales (Sécurité sociale, allocations familiales).

■ SOCIAL GARANTI

Confier une pleine responsabilité de gestion et de décision aux caisses d'assurance-maladie.

Garantir le système de retraite par répartition, maintenir la retraite à 60 ans, mais laisser à chacun le choix de son âge de retraite, favoriser une épargne-retraite complémentaire par avantage fiscal.

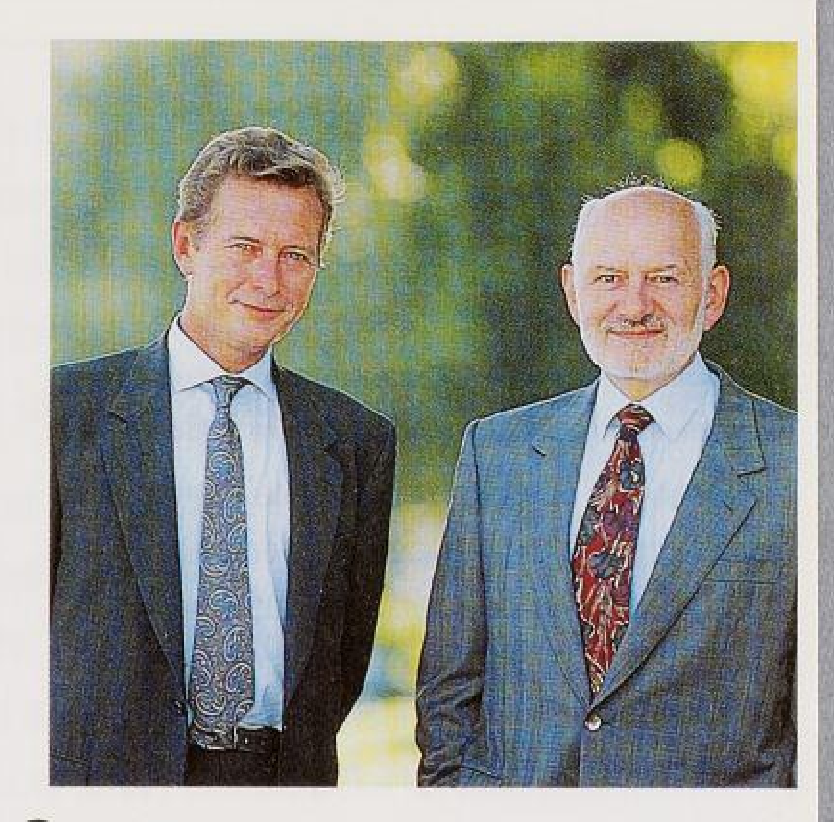
Améliorer les conditions de vie des personnes âgées ou dépendantes.

Garantir droits sociaux et revenus à la mère de famille.

Lutter contre l'exclusion, grâce notamment à un plan d'urgence pour les sans-abri, et en développant de nouvelles formes d'emploi à contraintes allégées.

Vu, les candidats.

Robert HUGUENARD et Michel BASELGA bénéficient de la confiance et du soutien de Dominique BAUDIS et de Marc CENSI



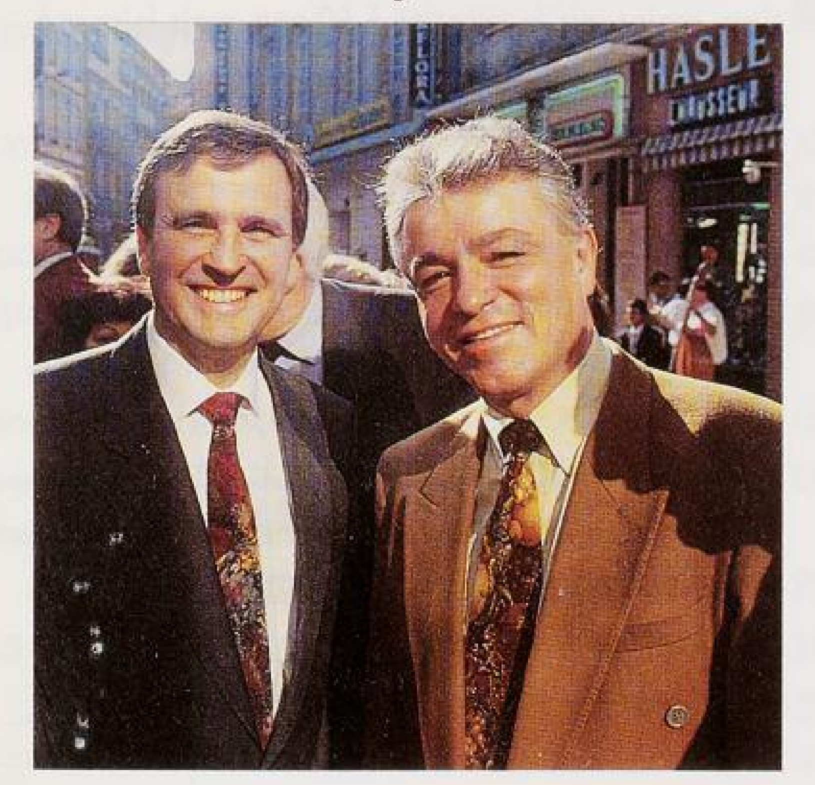
Robert Huguenard travaille avec moi depuis 10 ans. Comme moi, je vous demande de lui faire confiance.

DOMINIQUE BAUDIS
Député, Maire de Toulouse

Son expérience des structures municipales, départementales et régionales fait de Robert Huguenard un interlocuteur privilégié. Notre longue collaboration au Conseil Régional m'a permis d'apprécier sa profonde connaissance des dossiers régionaux.

MARC CENSI
Président de la Région Midi-Pyrénées





Le 21 mars, dès le 1er tour,

votez

pour

Robert HUGUENARD

et Michel BASELGA

Union Pour la France
RPR-UDF